



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pénurie de dermatologues

Question écrite n° 8894

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la pénurie de dermatologues qui compromet l'accès aux soins. En février 2025, la France comptait environ 2 950 dermatologues. En 2007, on en recensait 3 542. Leur nombre a diminué de 20 % avec des délais d'attente pouvant dépasser neuf mois dans certains départements. Les causes sont une répartition inégale des dermatologues, les départs en retraite non compensés, l'augmentation de la demande liée au vieillissement de la population et un choix exercé par de plus en plus de dermatologues de pratiquer des actes esthétiques beaucoup plus rémunérateurs qu'une consultation classique. Le département de la Charente-Maritime et plus particulièrement l'agglomération de La Rochelle est en pénurie de dermatologues. Il y a urgence à agir pour éviter que cette ville dynamique à la population en croissance, ne devienne un désert médical. Neuf mois donc pour obtenir un rendez-vous, ce qui peut avoir de graves conséquences sur la prévention et le dépistage des cancers de la peau, notamment les mélanomes, dont le diagnostic précoce est essentiel pour une guérison maximisée. Aussi, il lui demande les mesures qu'elle compte entreprendre afin d'inciter à réorienter les dermatologues vers leur cœur de métier et renforcer la formation afin d'assurer un accès aux soins équitables sur tout le territoire.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8894

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2025